

La Lettre d'informations de Corny-sur-Moselle



Bonjour à toutes et à tous,

Le mois de mai s'est achevé, et avec lui, une météo capricieuse. Après un début glacial digne des Saints de Glace, où les chauffages ont eu du mal à s'éteindre, nous l'avons terminé en sueur, avec des températures estivales.

Mai nous a aussi gâtés avec ses jours fériés, qui ont allégrement prolongé nos week-ends... et ça c'est bien agréable !

Même si ce message arrive avec un petit retard, l'amour, lui, ne connaît pas de date limite. La Fête des Mères, c'est aussi la Fête de ceux qu'on aime, celles et ceux qui nous soutiennent, nous inspirent et rendent nos jours plus doux. Alors merci à toutes ces personnes qui, d'une manière ou d'une autre, font battre nos ❤️.

La sécurité reste une priorité, mais les solutions peinent à suivre le rythme... contrairement à la vitesse, elle, qui ne manque jamais de nous rappeler ses excès. Les gendarmes ont été mobilisés sur nos grands axes pour rappeler aux automobilistes les dangers de la vitesse. A ce sujet, un jeune du village a été interpellé à 115 km/h dans une zone limitée à 50 km/h.

Et puis, il y a aussi la question du protoxyde d'azote, dont la consommation, loin de concerner uniquement les jeunes, gagne du terrain dans notre commune. Nous manquons cruellement de moyens pour intervenir, et les arrêtés préfectoraux, trop courts, ne permettent pas à nos forces de l'ordre d'agir efficacement. C'est pourquoi la municipalité a décidé de prendre son propre arrêté pour limiter ces pratiques et protéger nos jeunes.

Les conséquences de ces consommations sont graves, comme en témoigne ce cas : "Ma belle-fille a pris des ballons de gaz hilarant pendant un an. Suite à cette consommation, elle s'est retrouvée paralysée." (Source : Drogues Info Service). <https://www.drogues-info-service.fr/> - 0 800 23 13 13

Agir auprès de nos enfants, même tardivement, reste essentiel.

Côté social, nous avons poursuivi nos efforts avec, en fin de mois, l'installation officielle de notre CCAS, Conseil Communal d'Action Sociale. Les projets imaginés lors du mandat précédent pourront voir le jour, et de nouvelles idées seront les bienvenues. Nous avons également travaillé sur le recensement des personnes vulnérables, un sujet que Jean-Pierre vous présentera plus en détail.

Notre cérémonie du 8 mai a été, une fois de plus, un beau moment de rassemblement, avec une forte participation des administrés, des membres des associations et des écoles. "Il n'y a pas de hasards, il n'y a que des rendez-vous : celui du 8 mai était celui de la liberté." Chérissons-la.

Nous vous rappelons que la **balayeuse passera le 3 juin**. Pour faciliter son passage :

- Dégagez les caniveaux
- Supprimez les mauvaises herbes (elles seront aspirées par la machine).

Je ne vous demande pas de balayer, la machine s'en chargera, mais un petit coup de main de votre part ne sera que bénéfique !

L'entretien des trottoirs est une responsabilité collective. Des caniveaux propres permettent un meilleur écoulement des eaux et évitent les désagréments après de violents orages. Nous reprendrons aussi prochainement le curage des fossés pour améliorer l'évacuation des eaux.

Ce mois-ci sera riche en événements; vous les retrouverez dans **l'agenda à la fin de Chacun son mot**.

Préparation des vacances c'est quand vous voulez...mais n'oubliez pas aussi de penser à vous inscrire sur Opération Tranquillité Vacances. C'est simple, rapide et efficace pour protéger vos biens pendant votre absence. C'est un Service gratuit à faire 45 jours à l'avance et au plus tard la veille de votre départ.

Je donne la parole à mes collègues pour la suite.

Isabelle CASPAR, votre Maire



Urbanisme

Lors du conseil municipal du 27 mai, les élus(es) ont validé le lancement de la **vente de 6 parcelles pour des constructions libres sur les portions d'Auché** appartenant à la commune.

Les parcelles, dont la taille oscille entre 3,7 et 4,6 ares, sont localisées en bordure de rue et bénéficient des raccordements aux réseaux. Les démarches administratives sont en cours, le prix de vente n'est pas encore fixé. Le plan d'arpentage est consultable en mairie.

Les travaux **d'enfouissement des réseaux de la rue de Nancy** se poursuivent normalement.

Le lot 3 concernant les travaux de voirie est relancé avec l'espoir de débiter les travaux en surface après l'été. Ceux-ci concernent la réalisation de trottoirs, places de stationnement perméables, voie cyclable, espaces verts et plantation d'arbres, éclairage public et chaussée. D'autres petits travaux sont en projet, notamment des devant d'habitation dont certains demandeurs s'impatientent à juste titre.

Denis BLOUET, 4ème Adjoint



Communauté de Communes

Lors du conseil communautaire Mad & Moselle du 7 mai dernier, plusieurs élus de Corny ont été nommés dans des syndicats et instances :

- Isabelle CASPAR a été nommée représentante titulaire dans le conseil d'exploitation de la régie eau et assainissement de Mad & Moselle
- Denis BLOUET a été désigné représentant pour le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoT AM) et élu vice-Président au sein de cette instance publique.
- Alexandre FOLMER a reçu la délégation jeunesse et citoyenneté de Mad & Moselle.

L'objectif est d'améliorer les services aux habitants et de représenter le territoire au sein d'instances qui dépassent les frontières de l'intercommunalité et qui définissent les orientations pour les années à venir en termes d'aménagement, de services, etc.

En prenant part aux décisions, nous pouvons prendre en compte la diversité des besoins et des avis des Cornéaniennes et Cornéaniens !

La composition des comités et commissions de Mad & Moselle devrait se faire d'ici fin septembre : ce sera une nouvelle occasion pour les élus municipaux de Corny de représenter notre commune.

Alexandre FOLMER, conseiller municipal et conseiller communautaire



Recensement personnes vulnérables

Dans le cadre de sa mission de proximité et de protection des habitants, la commune tient un **Registre Communal des Personnes Vulnérables (RCPV)**.

Ce registre permet d'identifier les personnes âgées, isolées, fragiles ou en situation de handicap qui souhaitent être contactées ou accompagnées en cas de situation exceptionnelle : fortes chaleurs, grand froid, crise sanitaire ou tout événement nécessitant une vigilance particulière.

L'inscription est **volontaire, confidentielle** et ouverte :

- à toute personne de 65 ans et plus,
- à toute personne isolée,
- ou présentant une fragilité particulière.

Elle peut se faire très simplement :

- en mairie,
- par téléphone,
- par mail,
- ou par un tiers (voisin, proche, professionnel), avec l'accord de la personne concernée.

Afin de mettre à jour ce registre, la commune relancera très prochainement une campagne de recensement. Un message de la mairie ainsi qu'un questionnaire seront distribués à l'ensemble des habitants pour permettre à chacun de s'inscrire ou de signaler une personne concernée.

Si vous êtes vous-même concerné(e), ou si vous connaissez une personne qui pourrait bénéficier de ce dispositif, n'hésitez pas à nous en informer. Notre objectif est de **renforcer la solidarité locale** et de nous assurer que personne ne reste seule face à une situation de risque.

Jean-Pierre LAUR, conseiller municipal délégué



CCAS

Comme l'a souligné Madame la Maire, le nouveau Conseil d'Administration du CCAS s'est officiellement installé lors de sa première séance le 28 mai dernier en mairie. Vous pourrez très prochainement consulter sa composition exacte dans le procès-verbal qui sera mis en ligne sur « Intramuros ».

L'Equipe a déjà défini ses orientations pour l'année 2026. Entre continuité des actions du précédent mandat et nouvelles réflexions, voici les premiers projets que nous souhaitons porter :

- **Accompagnement des aînés et de leurs proches** : Retravailler sur le Guide Senior, en y intégrant un volet dédié aux aidants.
- **Protection des plus fragiles** : Optimisation du référencement des personnes vulnérables. Une communication détaillée sera prochainement diffusée à ce sujet sur le site de la mairie « Intramuros ».
- **Solidarité et hébergement** : Aménagement d'un logement d'accueil d'urgence au sein d'un local communal existant.
- **Entraide de proximité** : Constitution d'une équipe de bénévoles pour soutenir les seniors au quotidien (aide aux courses, petits travaux de bricolage, etc.).

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps en tant que bénévole, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. **Ensemble, renforçons la solidarité et les liens de proximité !**

Isabelle LOMBARD, 3ème adjointe



Fleurissement du village

Belle réussite , le 7 mai dernier, pour l'inauguration du "verger de Michel" avec la participation de l'ensemble des écoles.

Ensemble adoptons les bons gestes:

- l'utilisation des **produits phytosanitaires** est interdite depuis plusieurs années dans notre village. Nous encourageons la population à recourir à des méthodes alternatives plus respectueuses de notre environnement.
- Par ailleurs nous rappelons que le **brûlage des déchets verts** est également interdit par décret préfectoral.
- Des composteurs ont été mis en place au cimetière pour recycler les déchets verts (hormis les conifères).

De nombreux **frelons asiatiques** ont été capturés aux abords de la bibliothèque et de l'aire de jeux grâce aux pièges régulièrement entretenus par nos équipes. Aucun nid n'a été repéré à ce jour, mais nous appelons la population à rester vigilante.

Chantal KOCHESPERGER, 5ème adjointe



Agenda

Mercredi 3 juin : Passage de la **Balayeuse**

Dimanche 14 juin : Fête annuelle de **Cadichon** (brocante et animations organisées par l'US ACJ).

Samedi 20 juin : **Kermesse des écoles** (spectacle, barbecue) suivie de concerts pour la **Fête de la Musique**.

« L'Antre de Manu » animera cette première édition, avec en fin d'après-midi un duo entre les Poissons Rouges et des chanteuses de jazz. Espérons que le soleil sera au rendez-vous !

Jeudi 25 juin : Concert de l'Harmonie municipale au bienvenu

Vendredi 26 et samedi 27 juin, spectacle de **danse** de l'association la Muse à la salle des fêtes

Lundi 29 juin : **Collecte de sang** à la salle des fêtes.